

— Un curé de campagne, intelligent et capable, avait eu l'honneur de rendre un service au général Bonaparte. Le vainqueur de Rivoli avait dit à ce prêtre, en le remerciant :

« Soyez assuré que je ne vous oublierai pas. Si jamais je puis vous être utile, adressez-vous à moi en toute confiance. Vous me trouverez toujours prêt à vous obliger. »

Des années se passent. Le général Bonaparte devient empereur et se couvre de gloire. L'Europe est l'humble vassale de la France. Le prêtre obligeant continue à faire du bien, à ramener au bercail bien des brebis égarées et à édifier ses paroissiens par ses vertus sans nombre. Chacun l'aime et l'estime, et ses jours s'écoulent heureux et tranquilles.

La cure du canton dont fait partie sa paroisse devient vacante par suite de la mort de son titulaire. Ce prêtre envie cette place ; il serait le plus heureux des hommes s'il l'obtenait. Son ambition ne s'élève pas plus haut. Mourir curé de canton est pour lui le bonheur suprême. S'il était nommé à ce poste, que de bien il pourrait faire ! que de pauvres il soulagerait ! que de misères il calmerait ! que de douleurs il apaiserait ! Se rappelant la promesse du général Bonaparte, il lui écrit. Sa lettre est courte et spirituelle. Peu de jours après l'avoir reçue, Napoléon, qui voit tout par lui-même, qui travaille du matin au soir et n'est jamais fatigué, lui répond. Voici le contenu de sa lettre ; nous l'avons lue et en avons pris une copie. Tout ce qui émane de cet immense génie a pour nous le plus vif intérêt. Nous sommes certains que tous nos lecteurs partageront notre profonde admiration pour l'homme qui a fait la France grande, illustre, prospère, et qui, le premier, a nommé notre patrie la grande nation. Voici la lettre de l'Empereur :

« Paris, 4 décembre 1804.

» Monsieur le curé,

» Je regrette de ne pouvoir faire droit à votre demande ; j'ai disposé de la cure que vous sollicitez. Croyez que j'aurais été heureux de vous appeler à des fonctions, assuré d'avance que vous y auriez fait beaucoup de bien comme dans les différents pays où vous avez été prêtre.

» L'évêché de Pamiers est vacant ; je vous y nomme par décret en date de ce jour. Je n'ai pas oublié le service que vous avez rendu au général Bonaparte.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» NAPOLÉON. »

A la réception d'une lettre venant du cabinet de l'Empereur, le prêtre est dans la joie la plus grande ; il se hâte de briser le cachet de la dépêche qui lui est adressée et de la lire. Arrivé à ces mots : *comme dans les différents pays où vous avez été prêtre*, il pâlit et s'arrête. Il froisse avec dépit le papier qu'il tient à la main, le jette dans un coin et s'écrie :

— Tous les rois se ressemblent ; ils sont ingrats et oublieux ; ont-ils besoin de nous, ils nous promettent monts et merveilles ; avons-nous fait pour eux tout ce qu'ils désiraient, ils nous oublient, et lorsque nous recourons à eux, ils ne savent que nous donner de l'eau bénite de cour.

Son ressentiment un peu calmé, il prend la lettre de l'Empereur et la relit. Quelle n'est pas sa surprise en apprenant qu'il vient d'être nommé évêque ! La joie éclate alors sur son visage et il bénit son bienfaiteur.

Ce prêtre accepta le poste auquel la bienveillance de l'Empereur venait de l'appeler. Il est mort évêque de Pamiers, il y a quelques années, après avoir fait beaucoup de bien dans son diocèse. Chacun de ses paroissiens aime à en parler. Tous disent qu'il fut bon, charitable et vertueux.

Nous avons eu l'honneur de connaître ce saint évêque ; il était alors plein de jours. C'est de lui que nous tenons le fait que nous venons de raconter. — Bullier.

— Pie V, connu sous le nom de cardinal Alexandrin, avant d'être élevé à la papauté, monta sur le trône pontifical le 7 janvier 1566. Il réunissait toutes les qualités des papes les plus illustres. Il déploya autant de génie pour soutenir dignement le rôle que la Providence l'appela à jouer dans les affaires de son temps, qu'il mit de charité et de vertu à accomplir ses devoirs de chrétien et de successeur de saint Pierre. Son humilité était admirable. Il allait souvent dans les quartiers les plus éloignés de Rome pour prodiguer des secours aux pauvres et aux malades. Un jour qu'il s'était arrêté devant un malheureux lépreux couché contre une borne, ainsi que cela était d'usage à cette époque, en Italie ; un jeune seigneur anglais, protestant de religion, vint à passer : à la vue du souverain pontife occupé à bander les plaies d'un de ses plus misérables de ses sujets, ce seigneur, frappé d'admiration, tomba à genoux ; et l'impression que ce touchant spectacle fit sur lui fut telle, qu'il se convertit à la religion catholique.

Pie V a été canonisé en 1712.

— Deux doubles crimes. — On écrit de Milan, le 16 mars :

« Le secrétaire de la compagnie des chemins de fer italiens, M. Mora, et la femme d'un banquier, ont été trouvés, dans le bureau du premier, tués tous deux d'un coup de pistolet.

» Le matin du même jour, le directeur de l'Institut vétérinaire, M. Arveli, a été tué avec sa fille, par le mari de celle-ci, sur les marches mêmes du palais de l'archevêque. »

— Dans une discussion qui a eu lieu dernièrement dans la chambre piémontaise sur l'immixtion du clergé dans les élections, M. Mamiani, faisant allusion à la mort de notre saint archevêque Affre, a prononcé ces paroles remarquables que nous nous empressons de reproduire :

« Quand le clergé descend dans l'arène politique, a dit cet orateur, il doit être comme l'arc-en-ciel dans l'orage ; il doit prêcher toujours l'affection, la tolérance, le pardon. (Bravos !) Jetez plutôt les yeux sur la vaste métropole située au-delà des Alpes : dans les rues, sur les places publiques, hurle la guerre civile, et un vénérable archevêque, risquant ses jours, s'élançant au milieu de ces furieux, s'écriant : « La paix au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ ! la paix ! » Il reçoit le coup mortel d'une main bien scélérate ou bien malheureuse ; il tombe baigné dans son sang, et sa voix affaiblie crie encore : La paix, la paix ! » (Bravos).

— Il y a quelques mois, les journaux anglais annoncèrent la mort violente du docteur Vogel, ce courageux explorateur de l'Afrique centrale, mais on manquait à ce sujet de renseignements précis, et l'on espérait que la funeste nouvelle serait démentie. Elle est, au contraire, officiellement confirmée par les dernières communications faites par lord Clarendon à la Société géographique de Londres.

Parti de Bornu pour Berghami, où il avait reçu bon accueil, le docteur Vogel s'était avancé jusqu'à Madagu, et de là jusqu'à Waday, où il fut bien reçu par le visir du prince de Waday, nommé Simalek.

Pénétrant ensuite dans le cœur de la province, il en atteignit la capitale, Wara, résidence du prince Sciarof.

Aux environs de Wara, s'élève une montagne sacrée, dont l'ascension est interdite à tout le monde. Informé ou non de cette défense, le docteur Vogel gravit la montagne ; on cria au sacrilège, et le prince condamna à mort l'intrépide voyageur.

Il paraît que la condamnation du prince de Waday a été sévèrement blâmée par son suzerain, Mahomet, roi de Darfour.

Toutes ces nouvelles ont été données au consul anglais Green par l'envoyé du roi de Darfour, qui se trouvait au Caire chargé d'une mission auprès du pacha d'Égypte.

Vraiment, quand on voit au prix de quels sacrifices s'achètent les progrès des connaissances humaines, ne serait-on pas quelquefois tenté de préférer la tranquille ignorance à une conquête si périlleuse de la science ?

— Dans le prétoire d'une justice de paix de Bordeaux, une scène fort intéressante se passait il n'y a pas encore bien longtemps.

Une femme possédait un de ces oiseaux des Canaries vulgairement appelés *serins*. — Le volatile aux plumes soyeuses, aux formes élégantes, au chant harmonieux, était l'objet des soins les plus tendres. — Sa captivité adoucie par les plus ingénieux témoignages d'amour, aurait dû lui être chère, et cependant l'ingrat, profitant d'une distraction qui avait laissée la porte de sa cage entr'ouverte, s'envola un beau matin.

Le premier moment d'ivresse passé, après avoir parcouru les toits et les jardins du voisinage, l'oiseau cherchait à l'approche de la nuit à regagner son domicile, lorsqu'il fut aperçu par une voisine qui n'eut pas de peine à s'en emparer. Le voilà donc prisonnier de nouveau et peut-être moins heureux et moins choyé dans sa seconde demeure qu'il ne l'était dans la première.

Pendant ce temps-là, la véritable propriétaire du serin le cherchait et l'appelait vainement. Quelque légitime, quelque profonde que fut sa douleur, elle se serait sans doute consolée forcément, si une indiscrete voisine, habitante de l'un des quartiers voisins du palais municipal, n'avait découvert la retraite offerte au fugitif. Il s'ensuivit une réclamation accueillie par un refus catégorique. Bref, une citation à comparaître devant le juge de paix fut donnée.

Au jour dit, la plaignante et la défenderesse se présentèrent. La curiosité avait attiré dans le prétoire une foule toute féminine.

Le cas était embarrassant. L'oiseau ne portait aucune marque particulière, et rien ne ressemblait plus à un serin qu'un autre serin. Chacune des parties soutenait fort et ferme avoir élevé l'oiseau. Le magistrat jetait sa langue aux chiens et allait sans doute adjuer le volatile à celle qui l'avait déjà en sa possession, car la possession vaut titre, lorsqu'une heureuse réminiscence historique lui fournit les moyens de se tirer d'affaire.

— Greffier, dit-il, puisque chacune de ces dames veut cet oiseau, et qu'il n'est pas possible de l'adjuer par moitié, prenez cette cage, nous le plumerons et le mettrons ce soir à la broche.

A ces mots cruels, la véritable propriétaire se jeta sur la cage, qu'elle embrassa dans un transport de tendresse significatif, déclarant qu'elle se ferait tuer plutôt que de laisser embrocher son élève et favori.

Il n'en fallut pas davantage pour éclairer la religion du juge.

La véritable propriétaire emporta son serin, tandis que l'auditoire émerveillé comprimait à grand-peine, par respect pour le sanctuaire de la justice, son enthousiasme et ses applaudissements.

C'est la *Guienne* qui nous fait connaître ce jugement renouvelé de Salomon.

— L'église Saint-Rémy, de Dieppe, célèbre autrefois par la magnifique sonnerie placée dans la grande tour du portail, va voir la pauvre tinterelle rustique qui lui avait succédé, remplacée par un superbe carillon. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les cloches nouvelles vont être faites avec des canons pris à Sébastopol, tandis que les anciennes cloches avaient été brisées en 1792 pour faire des canons.

— *Férocité d'un chien de Terre-Neuve.* — Jeudi dernier, vers huit heures du matin, le sieur Lefebvre, jardinier de M. Mortain, propriétaire à Villemonble (Seine), s'absenta avec sa femme pour se rendre à Paris où l'appelaient quelques affaires, laissant à la garde de son jeune fils, âgé de douze ans, la jeune Mélanie, sa sœur, âgée de quatre ans et demi. Bientôt après, le frère emmena la sœur au jardin et se mit à y travailler. La jeune Mélanie, disant alors qu'elle avait froid, manifesta le désir de rentrer à la maison. En s'y rendant, elle eut la fatale idée d'ouvrir la porte de la cabane d'un énorme chien de Terre-Neuve, fort méchant, qui y était enfermé sans être attaché. La porte de la cabane ouverte, le chien en sortit précipitamment et suivit la petite fille dans la maison. Une demi-heure environ s'étant écoulée, le frère quitta son travail et rentra à son tour ; un spectacle horrible l'attendait. Sa sœur, gisant à terre, ne donnait plus signe de vie, et le chien léchait avec avidité le sang répandu en abondance autour d'elle. Fondant en larmes et poussant des cris de désespoir, le jeune garçon prit sa sœur dans ses bras, et, la posant sur son lit, il l'entendit pousser un long soupir, qui fut le dernier.

Un médecin a constaté qu'une partie du visage avait été dévorée et que la clavicule droite avait été brisée. Il déclara que la mort avait été occasionnée par une hémorragie provenant d'une artère coupée par la dent du féroce animal.

— *Le boulevard de Sébastopol.* — Les préparatifs d'inauguration du boulevard de Sébastopol, terminé depuis la Seine jusqu'à l'embarcadere de Strasbourg, se font sur une très-grande échelle et avec une activité sans égale. La double rangée de mâts vénitiens sera bientôt plantée d'un bout à l'autre de la voie. Toutes les maisons en construction enlèvent leurs échafaudages. Tous les pignons d'anciennes maisons sont appropriés et badigeonnés, ainsi que toutes les fermetures en planches qui clôturent les terrains non encore construits. On sable avec soin les contre-allées. Enfin, près du boulevard St.-Denis, au débouché de la section du boulevard de Sébastopol qu'on termine, là où se trouve la haute barrière en planches qui intercepte la vue, on construit un magnifique arc-de-triomphe, sous lequel aura lieu la cérémonie d'inauguration.

— *Une monstrueuse circonférence.* — Il y a quelques jours, dit la *Gazette de Lyon*, est mort à Lyon, dans sa 85<sup>e</sup> année, un ancien ouvrier passementier qui, à la suite d'une maladie passée à l'état chronique, avait pris un abdomen si volumineux qu'il ne mesurait pas moins de deux mètres de circonférence. Cet homme, pour lequel on avait fait confectionner un fauteuil à roulettes n'ayant pas moins d'un mètre de largeur, n'était pas sorti de chez lui depuis 1848, et ne pesait pas moins de 185 kil. au moment de sa mort, causée par un excès d'absinthe.

— *Abus de confiance.* — On écrit de Londres qu'un nommé Berber, caissier et administrateur de MM. Guerny et C<sup>o</sup>, banquiers à Great-Yarmouth, a disparu, emportant 700 livres sterling (17,500 fr.) en espèces et laissant un déficit considérable dans les comptes. Le chiffre des sommes soustraites par Berber n'est pas encore connu, mais on croit qu'il s'élèvera à plusieurs milliers de livres sterling. Une forte récompense est offerte pour son arrestation. On pense qu'il veut se sauver en Amérique ou en Australie.

— *Accident de voiture.* — Un accident déplorable, dit l'*Intérêt public* de Tarbes, du 20, est arrivé, hier, au courrier qui fait le service de Tarbes à Pau (2<sup>e</sup> envoi), et dont le départ a lieu à dix heures trente minutes du soir. Il paraît que les chevaux ont été lancés avec une grande vitesse, qu'arrivé rue Lefranc, il a été impossible au postillon de les maîtriser, et la voiture a été renversée.

Cinq personnes qui se trouvaient dans l'intérieur de la voiture ont été plus ou moins grièvement blessées. Le postillon a reçu de graves contusions ; il a été transporté à l'hôtel Carrière où les soins les plus empressés lui ont été prodigués.

La voiture est repartie quelques instants après, mais dépourvue de voyageurs.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 28 mars 1858.

Sommes versées par 64 déposants, dont 14 nouveaux . . . . . fr. 8,840 00  
37 demandes en remboursement » 4,943 75

Les opérations du mois d'avril seront suivies par MM. A. Delfosse et L. Eeckman, directeurs. A cause de la solennité de la fête de Pâques, il n'y aura pas de séance le dimanche 4 avril.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

MALADIES DE LA PEAU.

Le docteur de MOLÈNES-MAHON, médecin des hôpitaux, seul chargé d'appliquer sa méthode dans les hospices de Tours, Angers, Lille, Bruxelles, etc., recevra à Lille, le Samedi 10 Avril, et le deuxième Samedi de chaque mois, de onze à trois heures, Hôtel de l'Europe.

« La méthode Mahon obtient mille guérisons par an dans les hôpitaux de Paris. » (Rapport de l'Académie.)

Guérison à forfait des teignes, dartres, mentagres, eczéma, pityriasis, démangeaisons, pellicules, chute de cheveux, maladies secrètes.

A Paris, quai Conti, 7, tous les jours, de dix à trois heures, et par correspondance. (948)

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

RELIURE ET RÉGLURE

J. REBOUX

20, RUE NEUVE, ROUBAIX

Impressions en tous genres, telles que Circulaires, Affiches, Factures, Etiquettes, Mandats,

LETTRES DE FAIRE PART.

En vente au bureau de ce journal :

L'EMPEREUR

NAPOLÉON III

ET

L'ANGLETERRE

Prix : 50 CENTIMES.

ANNONCES

Etude de M<sup>e</sup> DUCHANGE, Notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Rue du Collège, 79 et 81,

et Rue de la Banque, 13,

TROIS MAISONS

A VENDRE

En totalité ou en trois lots

Pour en jouir de suite.

Le Mardi 13 Avril 1858, trois heures précises de relevée, M<sup>e</sup> Duchange, Notaire à Roubaix, procédera, en son étude, à l'adjudication définitive dudit bien.

S'adresser à M<sup>e</sup> Duchange, Notaire à Roubaix. (953)

Etude du Notaire VERLEZ, de Moorslede.

VENTE D'ARBRES

A MOORSLEDE lez Roulers.

Le Jeudi 8 Avril 1858, à 11 heures du matin, il sera procédé dans les bois nommés *Teertingen* et *Meirie*, situés à Moorslede, près le *Couckuit*, à une vente publique d'arbres consistant en beaux chênes et bois-blancs, outre une grande quantité de plançons.

Cette vente se fera à long crédit, moyennant de constituer caution à l'apaisement du Notaire VERLEZ, à Moorslede. (952)

Avis à MM. les Fabricants.

A VENDRE

TROIS

MACHINES A OURDIR

d'un système tout-à-fait nouveau.

et au moyen duquel on fait une besogne double de celle obtenue par les ourdissoirs ordinaires. Ces machines offrent, en outre, l'avantage de rendre les chaînes meilleures, et rendent le tissage plus facile.

S'adresser, 6, rue des Fabricants, à Roubaix. (954)

C. SPEYER

38, Rue d'Enghien, à Paris,

Représentant des meilleurs constructeurs anglais.

MÉTIERS MÉCANIQUES

POUR LE TISSAGE ET LA FILATURE.

Pour tous renseignements s'adresser à l'adresse ci-dessus. (903)